

# 24 heures vélo LLN 2019 – Mobilité

## *Parkings et accès*

Voici le détail des zones impactées par les restrictions émanant de l'événement des 24h vélo.

- Des places de parking situées dans le fond de la Voie Cardijn seront inaccessibles du mercredi 16 octobre au lundi 28 octobre 2019 ;
- Les parkings compris entre la voie des Hesbignons et la rue des Wallons seront également inaccessibles du mercredi 23 octobre 2019 à 4h jusqu'au jeudi 24 octobre 2019 à 15h30 ;
- Du lundi 7 octobre au dimanche 3 novembre à 18h, le haut du parking Leclercq sera en partie inaccessible ;
- Le stationnement est interdit des deux côtés de la chaussée à l'avenue du Ciseau à partir du n°10 jusqu'au carrefour avec la rue René Magritte ;
- Du mardi 22 octobre dès 7h jusqu'au jeudi 24 octobre 15h30, le parking Leclerc, le parking Pont Neuf et le parking place Polyvalente ne seront pas disponibles ;
- Du mercredi 23 octobre dès 4h au jeudi 24 octobre 15h30, le parking Sainte-Barbe et les parkings situés entre le Longeatitude et la rampe du Floribois seront fermés ;
- Le Boulevard du sud est fermé du mercredi 23 octobre à 20h au jeudi 24 à 5h.

## *Quels sont les parkings accessibles et gratuits ?*

- Les parkings en périphérie de la ville tels que le parking du bois de Lauzelle ou le parking Baudouin 1<sup>er</sup> ;
- Les places de parking le long du Boulevard de Lauzelle ainsi que celle le long du Boulevard Baudouin 1<sup>er</sup> ;
- Les parkings sous la dalle :
  - > UCL seront accessibles gratuitement ;
  - > MyPark :
    - Parking Grand Place : accessible gratuitement du mercredi 23 octobre à 00h01 jusqu'au jeudi 24 octobre à 23h59 mais **avec obligation de prendre un ticket à l'entrée** et de l'introduire dans la borne de sortie pour quitter le parking ;
    - Parking Grand Rue et Charlemagne : accessible selon le même mode opératoire mais les entrées ne seront pas possible la nuit, c'est-à-dire du mercredi 23 octobre à 19h au jeudi 24 octobre à 7h30. La sortie restera toujours possible ;
    - Le parking Accueil reste opérationnel et payant.

## *Quelles sont les rues fermées à la circulation ?*

Les mesures suivantes sont d'application du mercredi 23 octobre à 4h au jeudi 24 octobre à 15h30 :

- Dans le quartier des Bruyères, l'Avenue du Ciseau sera inaccessible à tout conducteur, la passerelle du boulevard du sud et le chemin des écoliers est interdite aux piétons ;
- Dans le quartier du Biéreau, le stationnement et l'accès à l'Avenue du Jardin Botanique à partir du carrefour de l'avenue Théodore Schwann sont interdits ainsi que l'accès à la rue Emile Goës, au parking des sciences et à l'avenue de l'Espinette. L'avenue de l'Espinette sera inaccessible à tout conducteur du carrefour avec l'Avenue Jardin Botanique jusqu'au carrefour avec la voie des Gaumais, la bande de droite entre ce dernier carrefour jusqu'au jardin botanique est interdite à la circulation. La Voie des Gaumais est interdite à tout conducteur ;
- Dans le quartier de l'Hocaille, l'Avenue du Marathon à partir du carrefour avec la rue des blancs chevaux jusqu'à la rue J.-L. Hennebel, sera interdite d'accès et de stationnement. La rue J.-L. Hennebel sera également inaccessible et le stationnement y sera interdit. La Voie Cardijn sera également inaccessible, ce qui implique que le Boucle Jean de Nivelles le sera aussi. Le stationnement est interdit sur la route du Longchamp depuis porte de l'Hocaille jusqu'à la Voie Cardijn ;
- La rue Saint-Ghislain sera en partie fermée dans le quartier de Lauzelle. La passerelle, et ses accès, reliant la route du Longchamp à la route de Mont-Cornillon sont interdits à la circulation ;
- Dans le quartier de la Baraque, la voie des Hennuyers est interdite à tout conducteur depuis le carrefour formé avec l'avenue Georges Lemaitre.

## *Comment accéder à l'animation de mon cercle préféré ?*

- Afin de vous retrouver dans la ville, nous vous conseillons de télécharger l'application téléphonique « MaCommunauté » et de sélectionner « Les 24h vélo ». Vous y trouverez toutes les informations sur l'événement ;
- Si vous souhaitez avoir votre géolocalisation sur la carte de Louvain-la-Neuve par rapport aux différentes scènes et zones sonorisées, il vous suffit de vous rendre sur notre site, [www.24heuresln.be](http://www.24heuresln.be), et de cliquer sur « Plan de l'événement » afin de vous orienter et ne rater aucun artiste. Une fois le plan affiché, vous avez sur votre gauche un bouton permettant d'activer votre géo localisation ainsi qu'une barre de recherche vous permettant de trouver précisément un lieu, une animation, ou encore un artiste. Sur votre droite, il vous est permis d'ajouter/retirer des couches afin de faire ressortir les informations dont vous souhaitez.

### *Comment déposer et aller chercher mes enfants à l'école ?*

- Si votre enfant est scolarisé dans le quartier des Bruyères, nous vous conseillons de passer par l'Avenue des Arts. Ensuite, de vous mettre sur le côté pour le déposer ou d'aller jusqu'au parking place de l'Equerre afin d'accompagner votre enfant à l'école ;
- Si votre enfant est scolarisé dans le quartier du Biéreau, nous vous conseillons de rester sur le Boulevard Baudoin 1<sup>er</sup>. Vous pouvez utiliser les places de parking le long pour le déposer ou vous garer dans le parking Baudoin 1<sup>er</sup> afin de l'accompagner à l'école ;
- Si votre enfant est scolarisé dans le quartier de Lauzelle, l'événement ne perturbera pas l'accès aux écoles.